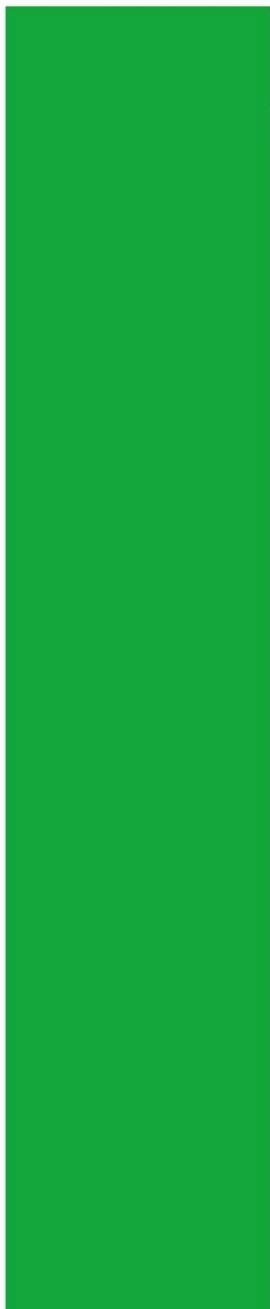




Livret des études



**MASTER
PSYCHOLOGIE
Psychologie clinique**

Deuxième année

Contacts Administration

Gestionnaire de scolarité : Giovine BARTIER

Bureau D3 – UFR SHS

Contact : 04 76 74 34 33

giovine.bartier@univ-grenoble-alpes.fr

et

shs-scolarite-m2-psyclinique@univ-grenoble-alpes.fr : messagerie du secrétariat

Ouvertures du secrétariat :

Lundi - Mardi - Jeudi

Web : shs.univ-grenoble-alpes.fr

Equipe pédagogique

Prénom NOM	Grade	Université ou entreprise	Responsabilités
Enseignants			
Céline BAEYENS	PR	Enseignante	
Catherine BLATIER	PR	Enseignante	Responsable parcours psychocriminologie et victimologie
Catherine BORTOLON	MCF	Enseignante	
Jean-Louis MONESTES	PR	Enseignant	Responsable parcours « Psychologie Clinique Cognitivo-Comportementale Basée sur les Processus »
Emmanuel MONFORT	MCF	Enseignant	Responsable parcours psychologie Santé
Marie PAUWELS	MCF	Enseignante	
Caroline POULET	MCF	Enseignante	Responsable parcours psychologie Santé

Règlement des études

Les étudiant.e.s sont invité.e.s à lire très attentivement le règlement des études. Ce dernier est disponible dans son intégralité dans votre intranet Léo, ainsi que dans votre espace Moodle.

Les informations contenues dans ce "LIVRET DES ETUDES" sont à compléter par la lecture impérative de deux documents additionnels :

1) LE REGLEMENT DES ETUDES

Le règlement des études sera mis à la disposition des étudiants dans le courant du premier semestre après avoir été approuvé par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) de l'Université. Ce document décrit les conditions d'obtention du diplôme (condition de passation des examens, compensation entre les UE, pondération des différentes EU).

2) LE "GUIDE PRATIQUE DE L'ETUDIANT" contient :

- la présentation de l'UFR
- les informations générales de scolarité
- des renseignements pratiques
- un plan du domaine universitaire

PRESENTATION DU PARCOURS PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Le but général du parcours Psychologie Clinique est de permettre aux étudiants d'acquérir les compétences générales attendues du psychologue clinicien en matière de psychopathologie, d'utilisation de la méthode clinique et des techniques psychothérapeutiques validées pour les problématiques psychologiques individuelles, familiales ou groupales, dans le respect de la singularité des patients. Le diplôme professionnel ouvre de droit à l'usage réglementé du titre de psychologue et à celui de psychothérapeute.

Le parcours est organisé par les enseignants-chercheurs cliniciens du laboratoire Interuniversitaire de Psychologie Personnalité, Cognition, Changement social (LIP/PC2S) (EA 4541). Il se structure autour des thématiques de recherche développées au sein du laboratoire et concerne trois principaux champs de la psychologie clinique :

- **Les psychothérapies** : ce champ intègre les pratiques psychothérapeutiques et leur évaluation. Il concerne tous les processus directement en lien avec les problématiques actuelles de la psychothérapie dans les institutions sanitaires, médico-sociales et sociales. Sujets d'étude: les différentes thérapies, la prévention en santé mentale, les problématiques psychologiques individuelles et familiales.
- **La psycho-criminologie** : cette discipline étudie les rapports des individus avec les normes d'une société, les processus individuels et groupaux présents dans la violence et la délinquance, ainsi que les soins prodigués aux victimes et aux auteurs de tels actes. Sujets d'étude: la prévention, les violences, la délinquance, la prison, l'intériorisation des normes, les victimes, les criminels, l'urgence, les prises en charge spécifiques.
- **La psychologie de la santé** : cette discipline étudie le sujet confronté à la pathologie somatique, dans le milieu médical, institutionnel et à domicile, ainsi que les pathologies des aidants familiaux et professionnels. Elle recouvre les domaines thérapeutiques suivants : la périnatalité avec l'obstétrique, la néonatalogie, la procréation médicalement assistée ; l'oncologie ; les maladies chroniques avec le VIH, les hépatites, l'asthme, le diabète, les soins palliatifs ; la gériatrie et géronto-psychiatrie avec la démence de type Alzheimer.

C'est la raison pour laquelle le parcours Psychologie Clinique propose 3 options de formation professionnelle :

- Psycho-criminologie et victimologie
- Psychologie clinique cognitivo-comportementale basée sur les processus
- Psychologie de la santé

Dans un but de clarté de présentation, les objectifs scientifiques et professionnels de chaque option sont rassemblés dans le point suivant; les autres points intégreront les 3 options en spécifiant à chaque fois leurs spécificités (en termes d'UE, parcours, etc.).

1. Objectifs scientifiques et professionnels de la spécialité

1.1. Option Psycho-criminologie et victimologie

Responsables : Pr BLATIER Catherine

Effectifs étudiants attendus en M2 : 15

Cette option à double compétence a pour objectif de former des psychologues cliniciens spécialistes de l'évaluation et du traitement des personnes victimes et des auteurs d'actes criminels.

- *Victimologie clinique* : évaluation et prise en charge des traumatismes individuels et collectifs d'origine naturelle ou provoquée
- *Psycho-criminologie clinique* : évaluation et prise en charge des actes délictueux, délinquants, transgressifs et criminels.

Sur le plan préventif et curatif, le professionnel formé évaluera les facteurs de risque et de vulnérabilité des enfants et adultes victimes de maltraitements et d'abus. Ces compétences s'étendront aux domaines thérapeutiques et aux méthodologies résilientes. Dans le domaine de la psycho-criminologie clinique, l'étudiant devra pouvoir établir le tableau clinique du criminel dans une perspective d'analyse différentielle et de risque de récidive.

Le psychologue clinicien formé à la psycho-criminologie et à la victimologie doit posséder une bonne connaissance du droit et du secteur judiciaire. L'étudiant devra acquérir une solide formation juridique associée à un enseignement des méthodes thérapeutiques adaptées aux auteurs d'une part et aux victimes d'autre part.

1. Débouchés professionnels, métiers visés par la formation

Secteur victimologie clinique :

- Milieu hospitalier (CHU)
- Unités médico-judiciaires (UMJ) , centre d'accueil d'urgence des victimes d'agressions physiques et sexuelles (CAUVA)
- Justice
- Réseaux nationaux et européens de l'INAVEM (institut national aide aux victimes et de médiation)
- Réseaux nationaux de l'ADIAV (association d'aide et d'information aux victimes)
- P.J.J. (protection judiciaire de la jeunesse)
- Antennes régionales du centre Primo Lévi (prises en charge des personnes victimes de tortures)
- C.U.M.P. régionales (cellules d'urgence médico-psychologique)
- Plan rouge (équipe médico-psychologique d'intervention d'urgence)

Secteur psycho-criminologie clinique :

- Milieu carcéral et pénitentiaire : Maison d'arrêt et centre pénitentiaire, suivi post-pénal, personnes sous suivi socio-judiciaire ou sous injonction thérapeutique
- Les pôles régionaux du traitement des agresseurs sexuels : Les S.M.P.R.
- Formation professionnelle continue avec l'école de la magistrature, école de la police, école de la gendarmerie, école de la pénitentiaire (gardiens de prison)
- Le milieu associatif
- A.R.T.A.A.S. (association de recherche pour le traitement des auteurs d'agressions sexuelles), association de réinsertion des détenus
- Centres et foyers d'accueil de mineurs délinquants et pré-délinquants: CER, CEF, EPM, MECS, ITEP

Métiers : psychologue clinicien (spécialisé victimologie clinique et psycho-criminologie clinique)

2. Objectifs pédagogiques

- Connaissances approfondies en psychopathologie clinique des traumatismes et du passage à l'acte
- Utilisation des méthodologies d'évaluation et techniques d'investigation des états post-traumatiques et des risques de récidive
- Capacité de poser un diagnostic, un diagnostic différentiel et un pronostic pour les victimes et les criminels
- Evaluer les capacités résilientes des patients et engager un processus thérapeutique comme un suivi d'injonction thérapeutique
- Analyser les enjeux psychologiques individuels et collectifs des victimes et des agresseurs
- Travailler en équipe pluridisciplinaire au niveau institutionnel

3. Compétences à acquérir

- Compétences approfondies en psycho-criminologie et victimologie et prévention (méthodologique, clinique, thérapeutique)
- Connaître le système judiciaire français et les mesures socio-judiciaires
- Savoir réaliser un bilan complet, à travers des entretiens et des tests et questionnaires d'évaluation de la personnalité adaptés au domaine judiciaire et aux situations de victimisation et à la criminalité.

- savoir rédiger un compte-rendu pour l'institution ou réaliser un rapport oral suite au bilan, selon les principes éthiques et⁵ déontologiques et dans le respect du droit
- Evaluer les variables socio-culturelles des problématiques victimaires et criminelles
- Diriger, animer et réguler des groupes d'intervention en situation d'urgence (catastrophe, prise d'otage, ...)
- Savoir mener une mesure de prévention (suicide en milieu pénitentiaire, prévention de la délinquance des mineurs, prévention de la récidive violente, prévention du burn-out du personnel d'encadrement en institution)

1.2. Option Psychologie clinique cognitivo-comportementale basée sur les processus

Responsable : Pr Jean-Louis MONESTES

Effectifs étudiants attendus en M2 : 15

L'option "Psychologie clinique cognitivo-comportementale basée sur les processus" associe un socle de connaissances épistémologiques et techniques à une connaissance des pratiques actuelles et validées empiriquement dans le domaine de la psychologie clinique, de la psychopathologie et de la psychothérapie

En appui sur les compétences générales et les connaissances spécifiques en psychopathologie attendues d'un psychologue clinicien, l'option forme à la capacité à établir, à conduire et à animer un projet psychothérapeutique adapté à la problématique des patients, d'en évaluer l'efficacité. La formation a donc pour axes conducteurs un apprentissage des différents modèles et techniques fondés empiriquement et l'apprentissage d'un positionnement de cadre en psychothérapie, que ce soit pour une pratique libérale ou en institution.

1. Débouchés professionnels, métiers visés par la formation

Secteurs d'activité :

- Secteur sanitaire : CHU, hôpitaux généraux, centres hospitaliers spécialisés (CMP, Hôpitaux de jour, CATTP, etc.), cliniques spécialisées
- Secteur médico-social et champ du handicap : CMPP, CAMSP, SESSAD, ITEP, EHPAD, MAS-FAM, IME, ESAT, etc.
- Secteur social : services départementaux (établissements de l'ASE, MECS, etc.) ou communaux (CCAS, crèches, etc.).
- Activité libérale

Métiers : Psychologue clinicien, Psychologue-psychothérapeute.

2. Objectifs pédagogiques

- Maîtriser des connaissances théoriques et cliniques de haut niveau en psychopathologie permettant d'opérer un diagnostic de situation ou un diagnostic psychopathologique argumenté, de concevoir un plan d'intervention, de participer et /ou coordonner sa mise en œuvre et à son évaluation.
- Familiariser l'étudiant avec la théorie et la pratique des principales techniques psychothérapeutiques fondées empiriquement et savoir argumenter et mettre en œuvre une indication thérapeutique en fonction de la problématique individuelle ou familiale en jeu.
- Développer la réflexion épistémologique et critique concernant les techniques d'évaluation des pratiques psychologiques ou psychothérapeutiques, se familiariser avec la mise en œuvre de méthodes permettant d'estimer l'efficacité des prises en charges psychothérapeutiques, opérer les éventuelles modifications du plan d'action thérapeutique au terme de l'évaluation.
- Comme cadre, être en mesure de participer à la mise en œuvre de l'évaluation interne (loi du 2 janvier 2002) de l'établissement employeur, et d'introduire une réflexion théorico-clinique sur le sens de l'évaluation et ses implications sur la praxis en matière de soin psychique.

3. Compétences à acquérir

- Savoir repérer les variables à l'origine des comportements, des cognitions et des émotions qui posent problème au patient dans le cadre d'une analyse fonctionnelle s'appuyant sur les connaissances décrites par la communauté scientifique
- Savoir évaluer l'intérêt de différentes techniques psychothérapeutiques sur base de la littérature internationale, avec comme critère de jugement leur caractère « evidence based » incluant l'évaluation de leurs processus d'action
- Savoir mettre en œuvre les démarches psychothérapeutiques retenues et les évaluer périodiquement afin, le cas échéant, de les ajuster ou d'ajuster leur mode d'application
- Savoir transmettre ses analyses, ses connaissances et ses orientations thérapeutiques aux membres d'une équipe ad hoc ou institutionnelle, afin de permettre aux différents intervenants impliqués dans la prise en charge une action psychothérapeutique commune

1.3. Option Psychologie de la Santé

Responsables : C. Poulet / E. Monfort

Effectifs étudiants attendus en M2 : 15

L'option Psychologie de la Santé a investi depuis 4 ans un domaine de formation jusque-là déficitaire en France : les sciences humaines dans le domaine de la santé. Ce domaine est lié à un mouvement national de développement de ce secteur qui s'exprime à travers la création de la Société Française de Psychologie de la Santé et l'émergence de nouveaux diplômés qui viennent combler le déficit de praticiens dans ce secteur. La formation dans l'option a pour axe conducteur l'analyse des articulations entre le patient, sa subjectivité singulière, et les systèmes de soins dans le cadre de la perception et du vécu de la maladie. Elle concerne par conséquent l'analyse des incidences subjectives du passage entre deux états : être en bonne santé et être malade.

Le titulaire du diplôme se caractérisera à la fois par une compétence dans le domaine de la psychopathologie clinique ; une connaissance des différents contextes somatiques principaux comme la périnatalité, l'oncologie, les maladies chroniques, l'Alzheimer ; une connaissance des différentes prises en charge impliqués par ces contextes et l'intervention psychologique spécifique qu'elle nécessite pour le patient tant vis à vis des troubles psychiques liés à la maladie elle-même que ceux liés à la prise en charge. Il devra également appréhender l'évolution des prises en charge et envisager les modalités d'adaptation qu'imposent au patient les progrès technologiques. Il aura la capacité de s'intégrer dans les essais thérapeutiques en ayant une compétence méthodologique suffisante pour mettre en œuvre une démarche expérimentale dans le cadre de son intervention clinique. Il devra donc être en mesure non seulement d'intervenir auprès du malade mais également organiser, planifier et évaluer des opérations de recherche entreprises dans le domaine de la Santé.

1. Débouchés professionnels, métiers visés par la formation

Secteurs d'activité :

- Hôpital général dans ses différentes spécialités (maternité, gynécologie, néonatalogie, pédiatrie, oncologie, centre anti-douleur, soins palliatifs, cardiologie, gastro-entérologie, urologie, ophtalmologie, etc.) ;
- Hôpitaux spécialisés comme par exemple les Centres Anti-cancéreux ;
- Maisons de retraites et EHPAD ;
- Organismes et Associations d'aide aux malades (cancer, sida) ;
- Organismes et associations d'aide à la réinsertion sociale ;
- Activité professionnelle en libéral.

Métiers : psychologues cliniciens, psychologues psychothérapeutes, ergonomie médicale, psychologue de la santé (CHU)

2. Objectifs pédagogiques

- Connaissances fondamentales en psychopathologie clinique, de même que dans les champs théoriques spécifiques au domaine de la santé tels que les théories psychosomatiques, la psychologie des émotions, du stress, les stratégies d'ajustement ou « coping » etc.
- Connaissances dans les troubles psychiques liés aux domaines importants des pathologies médicales tels que la périnatalité, l'oncologie, les maladies chroniques, l'Alzheimer, etc.
- Connaissances dans les prises en charge thérapeutiques : l'entretien clinique, les thérapies comportementales et cognitives, les méthodes d'examen clinique (option "psychothérapies").
- Connaissances dans la mise en œuvre d'un plan d'expérience, la méthodologie de la recherche en clinique, les outils de recherche en clinique, les méthodes quantitatives, la rédaction de rapports d'expertise et d'articles scientifiques.

3. Compétences à acquérir

L'option Santé est destinée à former des psychologues cliniciens spécialisés dans la prise en charge médico-psychologique de patients hospitalisés ou en traitement ambulatoire et souffrant de pathologies somatiques. Comblant un manque notoire dans les services hospitaliers, le rôle du psychologue de la santé est, dans ce contexte, d'intervenir sur les nombreux facteurs psychologiques qui accompagnent toute maladie somatique qu'elle soit aiguë, chronique ou en stade terminal. Ses interventions favorisent la résilience et augmentent la qualité de vie du patient tant à l'hôpital, qu'au cours de sa réinsertion sociale.

a) Compétence Clinique

La formation permet de développer les compétences pratiques en matière de :

- Accompagnement des personnes confrontées à la maladie, aiguë, chronique ou handicap en cours d'hospitalisation;
- Prise en charge, accompagnement et motivation du patient dans son rétablissement et sa réinsertion sociale;
- Intervention auprès de patients en fin de vie ;
- Intervention et prise en charge de la famille;
- Intervention auprès des équipes soignantes ou paramédicales prenant en charge des patients atteints de pathologies somatiques.

b) Compétence en évaluation

- Une démarche qualitative : observation de terrain, étude de cas s'intéressant au sujet dans son contexte, son vécu, ses interactions.
- Une démarche quantitative : méthodes d'investigation et d'évaluation telles que les analyses statistiques, enquêtes épidémiologiques, techniques d'évaluation des traitements médicaux, techniques d'enquêtes cliniques et sociales.

